



La concertation sur l'avenir du Centre-Gare 4/ les services

15 Janvier 2018

En matière de services, les habitants ont pointé lors des réunions de quartier l'offre insuffisante de locaux disponibles pour les associations. Après une période très tendue en début de mandat qui a visé entre autres à décourager les associations qui ne paraissaient pas suffisamment liées aux besoins locaux (ex : Environnement 93), ce qui a affaibli le rayonnement de la commune, les tracasseries administratives sont moindres, mais l'offre reste très insuffisante. Dans une ville qui dépasse largement les 82000 habitants et compte environ 600 associations, aucun grand espace ne leur est spécifiquement dédié, et très peu de lieux d'exposition sont disponibles pour l'activité artistique associative.

Plusieurs terrains ou constructions semblent pourtant disponibles : sur l'avenue de la Croix Blanche, le terrain de l'ancien Hôtel des Impôts, gelé depuis la dernière campagne électorale, paraît voué à accueillir des services municipaux et des logements. Mais à la Mairie, il semble surtout urgent d'attendre au-delà du prochain scrutin. La ferme Frottié, acquise récemment par la municipalité, avec sa cour et ses diverses constructions, pourrait peut-être offrir un espace propice à des synergies entre associations artistiques, artistes en résidence, annexe de l'École Claude Monet. Un tel projet devrait être mis en réseau avec la concentration culturelle de la ville au Vieux Pays, et proposer à la fois un ancrage local et une spécialisation artistique. Prolongement du parc Bigottini, il donnerait un peu de vie à un quartier peu animé.

Enfin l'esplanade Dumont faisant office de parking est comme une friche au milieu du quartier. Un pôle de services administratifs, associatifs et culturels, tout en conservant un niveau de parking, devrait s'y trouver. C'est également un lieu possible pour la médiathèque qui nous manque cruellement, avec l'inconvénient d'être loin des populations du centre et du nord de la commune.

Évidemment, vœux pieux que tout cela : il faudrait d'abord qu'une politique culturelle soit élaborée et discutée avec les habitants. Dans la liste des 20 adjoints au maire, la délégation à la culture arrive au 17e rang. C'est tout dire.

